

N°30

Objet :

ADHESION A L'ASSOCIATION
DEFI SERVICES + ET
SIGNATURE DE LA
CONVENTION DE
PARTENARIAT

Rapporteur :

M. Jean-François DEMAREZ

Date de la Séance :

16 MAI 2023

Date de la Convocation :

10 MAI 2023

Date d'affichage de la
convocation :

10 MAI 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 16 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Grégory SANCHEZ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

| | | |
|--------------------|-----------|---------------------|
| Alisson ZANI | pouvoir à | Katell LANDIER |
| Gharib NAJI | pouvoir à | Camille VAUR |
| Véronique LEBARBÉ | pouvoir à | Annie DEBRAY-GYRARD |
| Olivier LE GOFF | pouvoir à | Daniel GIRAUD |
| Maeva CRUZ | pouvoir à | Marc HONORÉ |
| Michèle FOUBERT | pouvoir à | Louis-Armand VIREY |
| Annie-Nicole M'BOÉ | pouvoir à | Grégory SANCHEZ |

Etaient absents :

Valentin GUILLAUME
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance :

Jean-Paul DEMAREZ

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 25

Membres représentés : 7

Membres absents : 3

VOTE :

UNANIMITE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/05/2023

N°030 ADHESION A L'ASSOCIATION DEFI SERVICES+ ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Rapporteur : M. Jean-François DEMAREZ

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la proposition de l'association Défi Services+

CONSIDERANT les difficultés de recrutement que la Ville peut rencontrer sur certains métiers,
CONSIDERANT que Défi Services+ a mis en place une véritable politique d'accompagnement de ses salariés,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **ARTICLE 1 : ADHERER** à l'association, le montant de l'adhésion pour l'année 2023 s'élève à 300 euros ;
- **ARTICLE 2 : AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat, et tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré à Achères, le 16 mai 2023

Pour extrait conforme,

Le Maire



Marc HONORE

Délibération publiée le :

25 MAI 2023

Accusé de réception en préfecture
078-217800051-20230530-030DEL23-DE
Date de réception préfecture : 30/05/2023